



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/SE/COMIFAC/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) AIRES PROTEGEES ET RESTAURATION DES ECOSYSTEMES POUR LA COMIFAC

Projet : RIOFAC

Poste : Régional

Lieu : Yaoundé-Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Durée : 2 ans

Prise de fonction : Juin 2022

1. Contexte

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une organisation internationale reconnue pour son rôle dans l'intégration sous régionale en matière de conservation et de gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. La COMIFAC est née de la matérialisation des engagements souscrits en mars 1999 dans la « Déclaration de Yaoundé » par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale qui, au cours de leur premier Sommet sur les forêts, se sont solennellement engagés en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers, dans la perspective de contribuer à la production des biens et services aux niveaux national, sous régional et planétaire.

La COMIFAC regroupe en son sein onze pays membres de la sous-région partageant un héritage naturel commun. L'institution s'investit pour que la voix de l'Afrique centrale soit mieux entendue et ses positions défendues dans les arènes internationales à travers les travaux du Sous-Groupe Aires Protégées et Faune Sauvage d'une part, et le Groupe de travail sur la désertification d'autre part.

L'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) est un outil de la COMIFAC qui offre à l'Afrique Centrale et à ses partenaires des instruments communs de partage des connaissances en vue d'une meilleure gouvernance et d'une gestion durable des écosystèmes forestiers. Dans cette optique, la mission de l'OFAC consiste à compiler, centraliser, harmoniser, analyser et diffuser des informations sur les forêts d'Afrique et le contexte socio-économique et institutionnel qui régit leur gestion. Les informations gérées par l'OFAC sont collectées auprès des fournisseurs des données qui sont constitués des administrations forestières des pays de l'espace COMIFAC, d'ONG environnementales, d'opérateurs économiques privés, d'acteurs de la société civile, d'institutions de formation et de recherche et de projets de conservation-développement. Pour remplir les missions de l'OFAC, la COMIFAC reçoit des appuis techniques et financiers des partenaires, notamment sous forme de projets. C'est le cas du projet "Renforcement et Institutionnalisation de l'OFAC" (RIOFAC) mis en œuvre grâce à un appui de l'Union Européenne depuis juillet 2017 et qui va démarrer une seconde phase en 2022.

Le Secrétariat Exécutif recherche pour le renforcement des activités de suivi de la Biodiversité et de la Dégradation des terres et des forêts, en lien avec les missions de l'OFAC, un Expert Aires Protégées et restauration des écosystèmes.

2. Responsabilités

Sous la supervision directe du Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique de la COMIFAC, et en étroite collaboration avec la cellule technique régionale du projet RIOFAC, l'Expert Aires Protégées et restauration des écosystèmes aura pour responsabilités de :

- Contribuer à la mise en place de l'organe de Gouvernance de l'OFAC ;
- Planifier, suivre et faciliter les activités du Sous-groupe Aires Protégées et Faune Sauvage et du Groupe de travail sur la Désertification ;
- Veiller au suivi et à l'atteinte des résultats de l'axe stratégique 3 du plan de convergence de la COMIFAC à travers le set d'indicateurs du suivi de sa mise en œuvre ;
- Planifier et faciliter les activités de collecte de données sur la biodiversité et la désertification dans les pays membres en collaboration avec les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC (CNC) ;
- Suivre les initiatives de restauration des écosystèmes dans les pays membres de la COMIFAC ;
- Contribuer au renforcement des capacités des experts nationaux avec l'appui du projet RIOFAC ;
- Promouvoir l'utilisation des informations et outils développés par l'OFAC auprès des décideurs et autres parties prenantes afin de contribuer à la bonne gouvernance et à une gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ;
- Maintenir une coopération étroite entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les autres institutions nationales et internationales pertinentes en lien avec ses thématiques ;
- Maîtriser l'usage et les données du système d'information de l'OFAC afin d'assurer la satisfaction des utilisateurs des produits OFAC, en particulier le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des MoU et des plans d'actions conjoint établit entre la COMIFAC et ses partenaires dans le volet de la biodiversité (TRAFFIC, OCFSA, INBAR, FAO (sur les questions concernant la viande de brousse et les PFNL)) ;
- Contribuer à la révision et à la formulation des indicateurs COMIFAC en lien avec les Conventions internationales, notamment celles sur la diversité biologique (CBD) et sur la lutte contre la désertification (CNULD) ;
- Vulgariser les outils de l'OFAC et développer des produits d'information sur base des données OFAC à destination du Secrétariat Exécutif et des CNC COMIFAC ;
- Apporter une contribution significative à la préparation des documents de position commune de la COMIFAC dans le cadre du suivi des Conventions internationales et de la participation aux fora nationaux, régionaux et internationaux ;
- S'acquitter d'autres tâches, selon les besoins.

3. Qualifications Education, formation et expérience professionnelle

- Avoir au moins une maîtrise ou un master en Sciences exactes, Agronomiques, Forestières, Environnement, Géographie ou Sciences humaines
- Avoir une expérience minimale de 4 ans dans le domaine de la gestion des aires protégées ou ressources naturelles en Afrique centrale
- Bonne connaissance des logiciels de traitement de texte, tableurs, présentations

- Connaissance des institutions des pays d'Afrique centrale et des enjeux liés à la gestion des aires protégées et à la restauration des écosystèmes dégradés ;
- Des connaissances additionnelles, sur la gestion des bases de données, le système d'information géographique, la télédétection et la rédaction de demande(s) de financement à des bailleurs constituent un atout ;
- Être âgé de moins de 50 ans.

4. Aptitudes personnelles

- Excellente capacité de communication écrite et orale ;
- Expérience significative en animation d'espaces d'échanges collectifs ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Apte à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et pluriculturelle ;
- Aptitude à prendre des initiatives et à réfléchir de manière stratégique ;
- Bonne capacité rédactionnelle ;
- La maîtrise du Français et de l'Anglais est indispensable. Un niveau intermédiaire d'une autre langue (Espagnol, Portugais) de la COMIFAC constitue un avantage.

5. Liens hiérarchiques

Le consultant sera sous la supervision du Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur technique de la COMIFAC.

6. Comment faire acte de candidature :

Les dossiers de candidature complets sous pli fermé ou par voie électronique, portant la mention : " **Manifestation d'intérêts n° 001/SE/COMIFAC/2022 pour le recrutement d'un(e) Expert(e) Aires Protégées et restauration des paysages de la COMIFAC** " devront être constitués d'un CV et d'une lettre de motivation adressés à Mr. le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, BP. 20818 Yaoundé-Cameroun.

Ces dossiers devront être déposés au **Secrétariat Exécutif de la COMIFAC sis au carrefour Golf à Yaoundé à 100 mètres du congress Hôtel** ou transmis par adresse électronique : comifac@comifac.org avec copie à aureole.passo@comifac.org au plus tard le 13 mai 2022 à 15h00 heure.

7. Avis spécial

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est engagé à atteindre un équilibre entre les sexes et une diversité géographique au sein de son personnel. Les candidatures féminines sont fortement encouragées à postuler.

Yaoundé le 28 avril 2022

Le secrétaire Exécutif



Hervé Martial MAÏDOU



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

Terme de référence d'un(e) Expert (e) Aires Protégées et restauration des écosystèmes pour la COMIFAC

1. Contexte

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une organisation internationale reconnue pour son rôle dans l'intégration sous régionale en matière de conservation et de gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. La COMIFAC est née de la matérialisation des engagements souscrits en mars 1999 dans la « Déclaration de Yaoundé » par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale qui, au cours de leur premier Sommet sur les forêts, se sont solennellement engagés en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers, dans la perspective de contribuer à la production des biens et services aux niveaux national, sous régional et planétaire.

La COMIFAC regroupe en son sein onze pays membres de la sous-région partageant un héritage naturel commun. L'institution s'investit pour que la voix de l'Afrique centrale soit mieux entendue et ses positions défendues dans les arènes internationales à travers les travaux du Sous-Groupe Aires Protégées et Faune Sauvage d'une part, et le Groupe de travail sur la désertification d'autre part.

L'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) est un outil de la COMIFAC qui offre à l'Afrique Centrale et à ses partenaires des instruments communs de partage des connaissances en vue d'une meilleure gouvernance et d'une gestion durable des écosystèmes forestiers. Dans cette optique, la mission de l'OFAC consiste à compiler, centraliser, harmoniser, analyser et diffuser des informations sur les forêts d'Afrique et le contexte socio-économique et institutionnel qui régit leur gestion. Les informations gérées par l'OFAC sont collectées auprès des fournisseurs des données qui sont constitués des administrations forestières des pays de l'espace COMIFAC, d'ONG environnementales, d'opérateurs économiques privés, d'acteurs de la société civile, d'institutions de formation et de recherche et de projets de conservation-développement. Pour remplir les missions de l'OFAC, la COMIFAC reçoit des appuis techniques et financiers des partenaires, notamment sous forme de projets. C'est le cas du projet "Renforcement et Institutionnalisation de l'OFAC" (RIOFAC) mis en œuvre grâce à un appui de l'Union Européenne depuis juillet 2017 et qui va démarrer une seconde phase en 2022.

Le Secrétariat Exécutif recherche pour le renforcement des activités de suivi de la Biodiversité et de la Dégradation des terres et des forêts, en lien avec les missions de l'OFAC, un Expert Aires Protégées et restauration des écosystèmes.

2. Responsabilités

Sous la supervision directe du Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique de la COMIFAC, et en étroite collaboration avec la cellule technique régionale du projet RIOFAC, l'Expert Aires Protégées et restauration des écosystèmes aura pour responsabilités de :

- Contribuer à la mise en place de l'organe de Gouvernance de l'OFAC ;
- Planifier, suivre et faciliter les activités du Sous-groupe Aires Protégées et Faune Sauvage et du Groupe de travail sur la Désertification ;
- Veiller au suivi et à l'atteinte des résultats de l'axe stratégique 3 du plan de convergence de la COMIFAC à travers le set d'indicateurs du suivi de sa mise en œuvre ;
- Planifier et faciliter les activités de collecte de données sur la biodiversité et la désertification dans les pays membres en collaboration avec les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC (CNC) ;
- Suivre les initiatives de restauration des écosystèmes dans les pays membres de la COMIFAC ;
- Contribuer au renforcement des capacités des experts nationaux avec l'appui du projet RIOFAC ;
- Promouvoir l'utilisation des informations et outils développés par l'OFAC auprès des décideurs et autres parties prenantes afin de contribuer à la bonne gouvernance et à une gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ;
- Maintenir une coopération étroite entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les autres institutions nationales et internationales pertinentes en lien avec ses thématiques ;
- Maîtriser l'usage et les données du système d'information de l'OFAC afin d'assurer la satisfaction des utilisateurs des produits OFAC, en particulier le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des MoU et des plans d'actions conjoint établit entre la COMIFAC et ses partenaires dans le volet de la biodiversité (TRAFFIC, OCFSA, INBAR, FAO (sur les questions concernant la viande de brousse et les PFNL)) ;
- Contribuer à la révision et à la formulation des indicateurs COMIFAC en lien avec les Conventions internationales, notamment celles sur la diversité biologique (CBD) et sur la lutte contre la désertification (CNUCLD) ;
- Vulgariser les outils de l'OFAC et développer des produits d'information sur base des données OFAC à destination du Secrétariat Exécutif et des CNC COMIFAC ;
- Apporter une contribution significative à la préparation des documents de position commune de la COMIFAC dans le cadre du suivi des Conventions internationales et de la participation aux fora nationaux, régionaux et internationaux ;
- S'acquitter d'autres tâches, selon les besoins.

3. Qualifications Education, formation et expérience professionnelle

- Avoir au moins une maîtrise ou un master en Sciences exactes, Agronomiques, Forestières, Environnement, Géographie ou Sciences humaines

- Avoir une expérience minimale de 4 ans dans le domaine de la gestion des aires protégées ou ressources naturelles en Afrique centrale
- Bonne connaissance des logiciels de traitement de texte, tableurs, présentations
- Connaissance des institutions des pays d'Afrique centrale et des enjeux liés à la gestion des aires protégées et à la restauration des écosystèmes dégradés ;
- Des connaissances additionnelles, sur la gestion des bases de données, le système d'information géographique, la télédétection et la rédaction de demande(s) de financement à des bailleurs constituent un atout ;
- Être âgé de moins de 50 ans.

4. Aptitudes personnelles

- Excellente capacité de communication écrite et orale ;
- Expérience significative en animation d'espaces d'échanges collectifs ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Apte à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et pluriculturelle ;
- Aptitude à prendre des initiatives et à réfléchir de manière stratégique ;
- Bonne capacité rédactionnelle ;
- La maîtrise du Français et de l'Anglais est indispensable. Un niveau intermédiaire d'une autre langue (Espagnol, Portugais) de la COMIFAC constitue un avantage.

5. Liens hiérarchiques

Le consultant sera sous la supervision du Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur technique de la COMIFAC.